

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE YVERNÈS

Chronique de statistique judiciaire : le suicide en France et à l'étranger

Journal de la société statistique de Paris, tome 52 (1911), p. 373-376

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52__373_0

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VII

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE

LE SUICIDE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

France. — Voici quels ont été les chiffres moyens annuels des suicides constatés en France au cours des cinquante dernières années :

1861-1865.	4.661	1886-1890.	8.286
1866-1870.	4.990	1891-1895.	9.237
1871-1875.	5.276	1896-1900.	9.186
1876-1880.	6.259	1901-1905.	8.926
1881-1885.	7.339	1906-1908.	9.520

Pendant cette période, la proportion des suicides sur 100.000 habitants s'est élevée de 12 à 23, soit le double.

En 1908, le nombre des suicides officiellement constatés a été de 9.385, au lieu de 9.945 en 1907, chiffre le plus élevé qui ait été relevé depuis 1827, date de la création des statistiques judiciaires.

Les 9.385 suicides de 1908 ont été accomplis : 7.229 (77 %) par des hommes et 2.156 (23 %) par des femmes.

Au point de vue de l'âge, les suicidés se classent ainsi :

Moins de 16 ans	78	De 50 à 59 ans	1.877
De 16 à 21 —	304	De 60 à 69 —	1.608
De 21 à 24 —	591	De 70 à 79 —	863
De 25 à 29 —	667	De 80 ans et plus.	198
De 30 à 39 —	1.304	D'âge inconnu	196
De 40 à 49 —	1.699		

L'état civil de 505 suicidés est resté inconnu. A l'égard des autres, les procès-verbaux ont fourni les renseignements suivants :

Célibataires	2.882	Veufs	1.878
Mariés	3.844	Divorcés.	276

Dans les six dixièmes des cas (62 %) les individus mariés, veufs ou divorcés avaient des enfants.

Parmi les 8.795 suicides commis par des personnes dont le domicile a pu être constaté, 4.576 l'ont été dans des communes rurales (moins de 2.000 habitants) et 4.219 dans des communes urbaines.

Sous le rapport de leur condition sociale, les suicidés se répartissent de la façon suivante :

Agriculture	2.490
Industrie	1.488
Manutention et transport	649
Commerce	1.060
Professions libérales	273
Services domestiques	1.117
Propriétaires, rentiers	986
Services publics	288
Armée de terre et de mer	80
Gens sans aveu et profession inconnue	954

Les 9.385 suicides se distribuent ainsi entre les douze mois de l'année :

Janvier	681	} 24 %	Juillet	977	} 26 %
Février	711		Août	768	
Mars	806		Septembre	742	
Avril	898	} 31 %	Octobre	698	} 19 %
Mai	987		Novembre	558	
Juin	1.007		Décembre	552	

Les moyens ou instruments employés par les suicidés pour se donner la mort sont indiqués ci-après :

Pendaison	3.746 ou 40 %
Submersion	2.364 ou 25 —
Arme à feu	1.337 ou 15 —
Asphyxie par le charbon	641 ou 7 —
Chute d'un lieu élevé	332 ou 3 —
Chute sous un train ou une voiture	285 ou 3 —
Instruments tranchants ou aigus	241 ou 3 —
Poison	212 ou 2 —
Autres moyens	174 ou 2 —

Les causes présumées des suicides, souvent bien difficiles à établir, ont été consignées de la façon suivante dans les procès-verbaux :

Misère et revers de fortune	1.182 ou 13 %
Chagrins domestiques	864 ou 9 —
Amour contrarié, jalousie	422 ou 4 —
Débauche, inconduite	164 ou 2 —
Accès d'ivresse et ivrognerie habituelle	1.138 ou 12 —
Désir de se soustraire à des poursuites judiciaires	183 ou 2 —
Souffrances physiques	2.172 ou 23 —
Maladies cérébrales	1.459 ou 16 —
Contrariétés diverses	583 ou 6 —
Motifs inconnus	1.218 ou 13 —

Étranger. — Voici quel a été, au cours des dix dernières années, le mouvement général des suicides dans les différents pays d'Europe (1).

	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907
Allemagne	10.867	10.761	11.393	11.837	12.339	12.730	12.468	12.810	12.495	12.777
Autriche	4.083	4.168	4.215	4.291	4.556	4.726	4.515	5.041	4.762	4.863
Belgique	823	781	786	859	872	818	878	918	848	826
Danemark	532	485	550	590	599	568	552	549	480	490
Espagne	307	467	388	387	450	378	384	445	?	?
Grande-Bre- tagne	3.288	3.217	3.236	3.485	3.668	3.929	3.786	4.007	3.857	3.955
Hongrie	3.184	3.192	3.357	3.198	3.307	3.503	3.742	3.703	3.543	3.613
Italie	2.059	2.019	2.040	2.014	2.010	1.922	2.156	2.379	2.319	2.445
Norvège	137	128	117	139	150	154	158	141	120	136
Pays-Bas	233	242	?	303	319	346	371	395	373	386
Suède	727	789	798	768	804	695	738	806	773	832

Rapprochés de la population, ces chiffres donnent, sur 1 million d'habitants, les proportions suivantes (moyennes annuelles de 1898 à 1907).

France	232	Belgique	119
Danemark	221	Suède	119
Allemagne	202	Grande-Bretagne	89
Hongrie	163	Italie	63
Autriche	158	Norvège	55

Ces suicides se classent, par mois, de la façon suivante dans les pays indiqués ci-dessous (2) :

	Proportion sur 1.200 suicides					
	Italie (1889-1893)	France (1887-1891)	Prusse (1889-1893)	Suède (1889-1893)	Norvège (1887-1890)	Danemark (1890-1894)
Janvier	82	85	72	74	74	70
Février	94	83	85	76	65	79
Mars	98	100	97	87	92	105
Avril	109	115	118	123	101	115
Mai	124	122	126	123	129	145
Juin	132	128	125	135	157	128
Juillet	125	121	119	108	111	119
Août	103	101	106	108	111	100
Septembre	95	95	101	101	129	94
Octobre	85	92	96	106	83	100
Novembre	80	85	82	85	74	75
Décembre	73	73	73	74	74	70

Voici quels ont été, pour les différents pays, le mode d'exécution des suicides :

Pays	Périodes	Proportions sur 100 suicides			
		Pendaison	Submersion	Armes à feu	Armes blanches
Danemark	1896-1905	74,4	12,1	6,0	1,3
Norvège	1898-1902	59,4	14,2	14,2	4,2
Suède	1889-1893	49,5	15,4	14,0	5,6
Angleterre	1889-1893	27,7	22,7	9,3	18,2
Belgique	1889-1893	49,2	24,9	15,5	1,9
France	1887-1891	43,5	26,0	12,5	2,4
Italie	1889-1893	16,7	23,2	25,4	4,1
Prusse	1891-1900	58,6	18,4	12,9	2,3
Bavière	1891-1901	49,3	20,4	20,5	3,1
Saxe	1891-1900	59,8	19,6	11,7	2,0
Wurtemberg	1890-1899	58,9	15,8	15,2	2,7
Autriche	1898-1903	44,4	25,9	17,3	?

(1) G. VON MAYR, *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*.

(2) G. VON MAYR, *Die Ursachen der Selbstmordes. Statistik und Gesellschaftslehre*.

En ce qui concerne le sexe, le suicide est, dans tous les pays d'Europe, moins fréquent chez la femme que chez l'homme.

	1900-1905	
	Sur 100 suicides	
	Hommes	Femmes
Grande-Bretagne	66,7	33,3
Pays-Bas	69,5	30,5
France	69,8	30,2
Autriche.	70,9	29,1
Danemark.	71,9	28,1
Allemagne.	72,7	27,3
Espagne.	73,0	27,0
Italie.	73,5	26,5
Norvège.	77,8	22,2
Suède.	78,2	21,8

En Hongrie, sur 100 suicidés on a compté plus de 32 femmes, de 1900 à 1905. En Bulgarie, de 1902 à 1906, la proportion a été de 34,1. En Serbie, le nombre des femmes se chiffre par plus de 48 % (48,6 de 1900 à 1905). Pour la même période, la proportion a été de 63,1 au Japon.

Maurice YVERNÈS.